

RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE L'ETF

22 NOVEMBRE 2011

PROCÈS-VERBAL

1. Introduction

La réunion du conseil de direction de l'ETF se déroule à Turin le 22 novembre 2011 sous la présidence de **Jan Truszczyński**, directeur général de la DG Éducation et culture de la Commission européenne.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil de direction représentant Chypre (Elias Margadjis, membre, et Panayiota Shiakalli, suppléante). Sont présents les observateurs des pays partenaires suivants: Salih Çelik (Turquie), Namig Mammadov (Azerbaïdjan) et Abdalla Ahmad Mustafa (Jordanie). Tous les experts indépendants nommés par le Parlement européen sont présents: Stamatis Paleocrassas, Sara Parkin et Jean-François Mezières. Assistant également à la réunion les agents de la Commission suivants: Gerhard Schuman-Hitzler (Directeur, DG Élargissement), Hjordis Ogendo (DG DEVCO), Joao Delgado (chef d'unité, DG Éducation et Culture), Isabelle Mazingant (DG Éducation et Culture), et Frédérique Rychener (DG Emploi, affaires sociales et inclusion). Miriam Brewka Pino représente le Service européen pour l'action extérieure. Pasqualino Mare représente le comité du personnel de l'ETF.

L'Irlande, la Grèce, le Luxembourg, Malte, la Slovénie, la Roumanie, la Suède et le Royaume-Uni ne sont pas représentés.

2. Adoption de l'ordre du jour

À la demande de l'ETF, le président demande l'ajout d'un nouveau point à l'ordre du jour: le budget rectificatif 2011 de l'ETF.

L'ordre du jour est adopté par le conseil de direction avec cette modification.

3. Suivi de la réunion précédente

i. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2010 est adopté avec des modifications à la page 2 fixant le calendrier de mise en œuvre des recommandations de la Commission relatives à la politique de l'éducation à 12-18 mois.

ii. Suivi des points d'action et des procédures écrites

Xavier Matheu de Cortada, de l'ETF, présente les actions qui ont été menées au titre du suivi de la réunion du mois de juin 2011:

- l'ETF fournira une brève description des activités menées dans les pays partenaires dans le rapport d'activité annuel 2011;
- Pat Hayden, représentant irlandais du Royaume-Uni a rejoint en tant qu'observateur le jury pour la sélection relative au poste de directeur adjoint à pourvoir à l'ETF;
- l'ETF a fourni aux membres du conseil de direction un accès au tableau de bord;
- le plan de la réunion du conseil de direction est adapté pour laisser davantage de temps à la discussion pendant la réunion informelle;
- Des procédures écrites sont effectuées avec succès au sujet des questions suivantes:
 - dispositions d'exécution relatives au travail à temps partiel et aux congés (02/05/2011-23/05/2011);
 - règlement de procédure de l'ETF (18/10/2011-08/11/2011).

4. Rapports oraux

i. État d'avancement des politiques et programmes de la Commission ayant des répercussions sur l'ETF

João Delgado, chef d'unité, DG Éducation et Culture fait part des dernières évolutions dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Communiqué de Bruges et actions à court terme

Le dernier examen du processus de Copenhague a eu lieu lors de la réunion des ministres qui s'est tenue à Bruges en décembre 2010, au cours de laquelle les ministres ont adopté le communiqué de Bruges. Ce document propose des priorités pour les dix prochaines années, avec des actions à court terme qui seront régulièrement contrôlées par les parties prenantes. Dans ce contexte, le nouveau programme EFP 2011-20 fournit des réponses politiques sur la manière dont l'EFP peut soutenir la Stratégie Europe 2020. Parallèlement, le communiqué de Bruges fixe une vision d'ensemble pour l'EFP jusqu'en 2020.

La Commission et les États membres de l'UE s'engagent sur les priorités suivantes:

- Dans de nombreux pays, l'EFP souffre d'une mauvaise image et la Commission ainsi que les États membres pensent qu'il est possible d'améliorer cette image en améliorant la qualité et la pertinence de l'EFP et en créant une meilleure perméabilité et des perspectives de carrière. Les campagnes visant à améliorer l'image de l'EFP sont également utiles. Il s'agit par exemple de concours de compétences tels que le *World skills event* de Londres (concours international). Il est également important que la formation soit organisée de manière plus flexible afin que davantage d'adultes puissent participer aux programmes d'apprentissage tout au long de la vie d'ici à 2020. Un appel à une plus grande «perméabilité» a également été émis dans la Communication relative à la modernisation de l'enseignement supérieur en Europe.
- Le monde du travail s'internationalise, comme le démontrent les pratiques quotidiennes, y compris au niveau local. La formation doit donc aussi s'internationaliser, et les outils européens devraient être utilisés plus systématiquement afin que les résultats de l'apprentissage puissent être

concrétisés et utilisés de manière efficace dans le cadre de la mobilité. La mobilité transnationale est un aspect important du programme, conformément à l'initiative Jeunesse en mouvement.

- L'EFP a également un rôle important à jouer en ce qui concerne la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat. Dans une économie moderne, ces concepts doivent être envisagés dans un sens large: la question de l'entrepreneuriat concerne les salariés occupant tous types de poste et devrait à ce titre faire partie du profil de compétence des enseignants et des formateurs. La Commission estime qu'il reste beaucoup de travail à accomplir, à tous les niveaux.
- Pour contribuer à l'inclusion sociale, les systèmes d'EFP doivent eux-mêmes être inclusifs. Si l'ouverture et l'accessibilité sont nécessaires, il convient aussi de fournir un soutien adéquat aux personnes susceptibles de «décrocher». Selon une autre perspective, l'équité et la cohésion sociales sont liées à la notion d'excellence: en effet, un système d'EFP qui offre de réelles opportunités d'ascension sociale (mobilité vers le haut) contribuera d'autant plus fortement à l'équité sociale.

Communiqué de Bruges, et suivi par la Commission, l'ETF et le Cedefop

L'ETF est engagée dans le suivi du processus de Copenhague et du communiqué de Bruges. Lors de la dernière réunion du groupe de travail de Copenhague, il a été convenu que le Cedefop établirait des «fiches de suivi» relatives aux 22 actions à court terme, pour les États membres ainsi que l'Islande et la Norvège. Ce suivi servira de base à un examen à mi-parcours en 2012 et au rapport complet sur l'EFP de 2014, qui déterminera si les objectifs de Bruges ont été atteints.

L'ETF examinera les résultats obtenus par les pays candidats (à l'exception de l'Islande), qui seront probablement différents de ceux des États membres puisque ces pays sont différents et qu'ils ne sont pas au même stade de mise en œuvre des objectifs de Bruges.

Le processus de Copenhague encourage les pays candidats à moderniser leur système d'EFP et fournit des exemples de bonnes pratiques. Le suivi effectué par l'ETF est un aspect important de ce processus. L'ETF peut également jouer le rôle d'intermédiaire et aider l'UE à mieux comprendre les spécificités des pays partenaires. Le processus de Turin est également une partie importante du suivi de Bruges. Il apporte une certaine visibilité aux pays participants et promeut l'EFP.

Aperçu rapide du cadre financier pluriannuel et du nouveau programme d'éducation et de formation Erasmus pour tous (2014-2020)

Le cadre financier pluriannuel (CFP) proposé par la Commission fin juin 2011 traduit en termes financiers les priorités politiques de l'Union européenne pour les cinq années à venir au moins. La Commission propose également de renforcer les programmes d'éducation et de formation professionnelle. Pour mettre fin à la fragmentation des instruments existants, elle propose de créer un programme intégré d'éducation, de formation et pour la jeunesse, doté d'un budget de 15,2 milliards d'euros, qui aura pour objectif central de développer les compétences et la mobilité des citoyens. Les fonds structurels participeront de manière importante au financement de ce programme, avec 72,5 milliards d'euros pour la période 2007-2013.

Le nouveau programme «Erasmus pour tous» vise à simplifier la structure actuelle afin de limiter la fragmentation, le chevauchement et la prolifération de projets qui n'ont pas l'envergure suffisante pour avoir un impact à long terme. Il réunira les sous-programmes du programme Apprentissage tout au long de la vie et les aspects internationaux des programmes d'enseignement supérieur tels qu'Erasmus Mundus et Jeunesse en action, et il intégrera aussi les programmes internationaux tels que Tempus, Alfa et Edulink ainsi que les programmes de coopération développés avec les pays industrialisés. Ainsi les étudiants et les universités seront mieux à même de comprendre et de saisir des opportunités dans l'enseignement supérieur en Europe, et l'enseignement supérieur dans l'UE sera globalement plus accessible.

Le nouveau programme établit trois priorités principales: i) soutien à la mobilité transnationale en matière d'apprentissage; ii) encouragement de la coopération entre organismes d'enseignement et monde du travail afin de promouvoir la modernisation de l'enseignement, l'innovation et

l'entrepreneuriat; et iii) appui pour évaluer l'efficacité des investissements réalisés dans l'enseignement et aider les États membres à mettre en œuvre des politiques efficaces.

Derniers développements avec les pays voisins de l'UE

Les événements récents dans les pays du pourtour méditerranéen ont nécessité une redéfinition des relations que l'UE entretient avec ces pays. Les deux communications adoptées par la Commission en mars et en mai derniers donnent la priorité aux activités de «personne à personne» et renforcent le budget alloué aux outils existants dans le domaine de l'enseignement.

Le nombre des actions de mobilité Erasmus Mundus avec les pays voisins a été porté à 1150 et le budget prévisionnel 2012-2013 a été fixé à 80 millions d'euros. Une rallonge budgétaire de 12,5 millions pour 2012 et 2013 a été attribuée au programme Tempus, une autre de 6 millions au programme Jeunesse dans le Sud et une troisième de 29 millions à Jeunesse en Orient. Le programme d'e-jumelage a été ouvert à la Tunisie et à l'Égypte à titre expérimental. Une campagne d'information visant à accroître la participation aux programmes de l'UE a été préparée ainsi que le lancement d'un processus de dialogue avec les pays du sud (ce processus est déjà en cours avec les pays voisins orientaux de la plate-forme 4).

Parallèlement, les activités d'EFP visant les pays du sud de la Méditerranée seront renforcées et dotées d'un budget de un million d'euros en 2012 et de un million d'euros en 2013. Pour ce qui est des voisins orientaux, les activités d'EFP pourraient être intégrées dans le programme de travail 2012-13 de la plate-forme 4.

Gerhard Schumann Hitzler, Directeur, DG Élargissement, présente les dernières avancées de la politique d'élargissement de l'UE.

L'année 2011 a été positive en termes d'élargissement. Le 12 octobre 2011, la Commission a présenté les rapports de progrès annuels ainsi que sa stratégie d'élargissement soulignant les éléments suivants:

Les négociations en vue de l'adhésion de la **Croatie** sont terminées et des préparatifs sont en cours pour une éventuelle adhésion le 1^{er} juillet 2013. Le traité d'adhésion sera signé début décembre, sous la présidence polonaise.

L'année dernière, le **Monténégro** s'est vu octroyer le statut de candidat, soit une progression d'un niveau par rapport au statut de candidat potentiel. Le Conseil a décidé de réfléchir à l'ouverture de négociations de pré-adhésion une fois que la Commission aura constaté des progrès dans certains domaines précis.

L'Islande progresse bien et des négociations relativement rapides sont en cours. Néanmoins, il n'est pas à exclure que les citoyens islandais expriment un mécontentement concernant le résultat des négociations lors du référendum préalable à l'adhésion.

La Serbie a réalisé des progrès considérables en matière de coopération avec le TPI pour l'ex-Yougoslavie et de réconciliation régionale. La Commission ayant recommandé le statut de candidat pour la Serbie, la décision appartient maintenant au Conseil européen. Reste néanmoins à régler la question des relations de la Serbie avec le Kosovo¹. Cinq États membres de l'UE n'ont pas reconnu la déclaration d'indépendance du Kosovo, ce qui aura un impact sur la décision du Conseil en décembre.

Un ralentissement du rythme des réformes a été constaté en **Turquie**, ainsi qu'au niveau des négociations d'adhésion. La Commission a proposé un nouvel agenda positif encourageant la Turquie à prendre des mesures concrètes pour améliorer ses relations avec Chypre. De nouvelles tensions ont été récemment observées entre les deux pays au sujet d'une exploration pétrolière et gazière autour de Chypre. Les signaux lancés par la Turquie sont mitigés même s'ils sont majoritairement positifs et démontrent une volonté de rapprochement avec l'UE. Parallèlement, la Turquie, solide sur le plan économique, est également un acteur politique important dans la région. Nous espérons que l'agenda positif aura un impact favorable sur les relations UE-Turquie.

¹ «Kosovo» selon la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies

Concernant l'**ancienne République yougoslave de Macédoine**, la Commission considère que l'ouverture de négociations serait actuellement prématurée. L'élan réformateur du pays a faibli au cours des dernières années et certains problèmes doivent encore être réglés en matière d'indépendance de la justice, de réforme de l'administration publique et de lutte contre la corruption. Autre point d'achoppement: un nouveau nom pour le pays n'a toujours pas pu être convenu avec la Grèce.

En **Bosnie-Herzégovine**, le blocage politique et institutionnel qui empêche le pays de mettre en place les réformes juridiques, politiques et économiques nécessaires, et de se rapprocher de l'UE, se poursuit. La principale difficulté se situe au niveau de l'État qui peine à former un gouvernement. Des réformes institutionnelles sont indispensables.

Concernant l'**Albanie**: peu de progrès ont été accomplis récemment si ce n'est l'adoption par le parlement de la première loi selon la nouvelle règle de la majorité des 3/5èmes, en novembre. Il s'agit d'un premier pas dans un processus de réforme vital pour l'économie albanaise.

Après les élections, peu de progrès ont été accomplis par le **Kosovo** sur l'agenda des réformes. Les nouvelles institutions sont favorables à l'intégration européenne mais doivent lutter pour combattre le crime organisé et la corruption. Une réforme judiciaire est également nécessaire. L'un des principaux points d'achoppement concerne les relations du Kosovo avec la Serbie. La Commission recommande une approche pragmatique.

Instruments financiers

La Commission prépare actuellement des propositions relatives aux neuf instruments d'action extérieure pour adoption le 7 décembre. L'une de ces propositions concerne l'instrument financier couvrant le domaine de l'élargissement. Établissant un lien avec la Stratégie UE 2020, la Commission demande aux pays candidats de déployer des efforts en vue d'atteindre les objectifs proposés. Dans ce contexte, l'ETF devient un partenaire encore plus précieux pour la Commission.

Les principales nouveautés par rapport à l'instrument actuel sont les suivantes: une aide financière sera allouée aux pays candidats comme aux pays potentiellement candidats selon les mêmes conditions; des stratégies nationales complètes seront instaurées pour couvrir les besoins des pays concernés sur un plan global et dans tous les domaines politiques; introduction d'une approche pluriannuelle et d'une planification politique à long terme; aide au financement des réformes et des politiques sectorielles plutôt que financement de projets individuels.

Hjordis D'Agostino Ogendo, chef de secteur, DG DEVCO, présente les dernières avancées de la politique de développement de l'UE

En octobre 2011, la Commission a adopté la communication *Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE: un programme pour le changement*. Comme l'indique le Traité de Lisbonne, le principal objectif de la politique de développement est d'éradiquer la pauvreté et d'atteindre les objectifs du millénaire. Il s'agit notamment de mettre en place une croissance inclusive créant des emplois, et d'accroître la contribution des acteurs non étatiques, notamment celle du secteur privé, aux activités de développement. Les aspects principaux sont les suivants: une approche plus stratégique avec un soutien de trois secteurs au maximum par pays; une attention plus grande aux pays qui en ont le plus besoin et où l'impact des mesures est réel; une importance accrue accordée aux droits humains, à la démocratie et à la bonne gouvernance. L'UE souhaite accroître son rôle et son soutien en matière de croissance inclusive et de création d'emplois. Elle souhaite également améliorer la coordination et la coopération avec ses États membres, étendre ses partenariats avec la société civile, le secteur privé et les autorités locales, et encourager le développement rural. Dans ce contexte, l'acquisition de compétences et l'employabilité jouent un rôle clé dans la politique de soutien à la création d'emplois. La communication, qui prévoit également un objectif de financement communautaire de 20 %, devrait soutenir l'inclusion sociale et le développement humain. Elle fera l'objet d'un débat au sein des groupes de travail du Conseil, et le Conseil rendra ses conclusions en 2012.

Le programme «**Spring**» (**printemps**) concerne l'aide aux partenariats, aux réformes et à la croissance inclusive et a été adopté par la Commission européenne en septembre 2011, avec la mise

à disposition de fonds pour les pays partenaires. Le budget global est de 350 millions d'euros dont 65 pour l'année 2011 et 285 pour 2012. Priorité sera donnée aux activités en cours mais de nouvelles initiatives devront être identifiées par les délégations de l'UE, les États membres, les pays partenaires et d'autres parties prenantes, dont les organisations internationales. Les initiatives seront préparées par la Commission en accord avec le service européen pour l'action extérieure (SEAE) et seront axées sur la promotion de la démocratie durable, la réforme des institutions et la croissance et le développement économique durables et inclusifs. Les activités couvertes pourront inclure l'acquisition de compétences, le renforcement des capacités, la formation et le soutien des partenaires sociaux.

En 2011, 20 millions d'euros ont été attribués à la Tunisie. Le Maroc, l'Égypte et la Jordanie ont exprimé leur intérêt pour encourager l'acquisition de compétences, l'éducation, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et l'emploi des jeunes.

La dimension externe de l'UE et l'EFTP. Près de 600 millions d'euros ont été alloués aux programmes d'EFTP et à des projets d'acquisition de compétences au cours de la période 2007-10. La Commission continuera de planifier les actions et accroîtra ses efforts pour démontrer l'impact et les résultats des interventions de l'UE; enfin, elle créera un système de suivi et d'évaluation efficace.

Miriam Brewka, représentant le service européen pour l'action extérieure, présente les dernières évolutions de la politique de voisinage.

D'importantes avancées politiques ont été décrites dans la communication commune «*Réponse à un environnement en mutation*» qui vise à redynamiser la politique européenne de voisinage (PEV) et à renforcer les relations bilatérales et régionales entre l'UE et ses voisins. La nouvelle approche repose sur le principe du «plus pour plus» ou «plus de fonds pour plus de réformes», qui prévoit des fonds supplémentaires pour les pays qui engagent des réformes politiques, démocratiques et économiques.

Des fonds supplémentaires ont été attribués à des pays voisins pour la période 2011-14, à savoir 85 millions d'euros pour 2011, 395 pour 2012 et 270 pour 2013.

Sur ce montant, 100 millions visent à renforcer les partenariats instaurés avec des personnes de tous les pays voisins. Le principe de «plus pour plus» ne régit pas toutes les actions interpersonnelles. *En sont exclues*, par exemple, les actions de soutien aux partenariats avec la société civile ou les actions en faveur des droits de l'homme et de la démocratie.

En 2011, le SEAE a créé avec la DG DEVCO le programme SPRING, qui regroupe plusieurs projets concernant les pays voisins du sud. Un programme similaire pour les pays voisins de l'Est sera préparé en 2012. En 2011, plus de 1000 bourses d'étude supplémentaires ont été financées dans le cadre du programme Erasmus Mundus; en 2012, la mobilité dans l'apprentissage sera encore encouragée davantage par le biais des programmes Tempus et Jeunesse en action. Des travaux sont en cours pour la création d'un centre pour la société civile et d'un Fonds européen pour la démocratie.

La progression de la **mobilité** constitue une partie importante de l'offre au titre de la nouvelle PEV. Dans ce cadre, les relations sont plus avancées avec les pays voisins orientaux. Une communication de la Commission relative au renforcement de la coopération dans les domaines de la justice, de la liberté et de la sécurité a été adoptée en prévision du sommet de Varsovie sur les partenariats avec l'est, qui aura lieu cette année. Il est proposé de faciliter l'obtention de visas pour l'Arménie et l'Azerbaïdjan; des discussions sur la libéralisation du régime des visas sont en cours avec l'Ukraine et la République moldave, et une réflexion sur l'ouverture d'un dialogue avec la Géorgie à propos des visas a été lancée. Une nouvelle déclaration politique concernant l'établissement d'un partenariat pour la mobilité avec l'Arménie a été adoptée en octobre.

Dans les pays voisins du Sud, le concept de partenariat pour la mobilité a été lancé en s'inspirant de l'expérience avec les pays de l'Est, et un dialogue sur la migration, la mobilité et la sécurité a été engagé avec la Tunisie et le Maroc au mois d'octobre. L'Égypte pourrait également participer, sous réserve de l'évolution politique du pays. La Libye et la Jordanie sont également des candidats potentiels au dialogue. Les partenariats pour la mobilité comprennent une simplification des modalités d'obtention de visa, pour la première fois en ce qui concerne les pays du Sud de la Méditerranée.

La Commission a adopté une communication sur une Approche globale de la question des migrations et de la mobilité, qui est le nouveau cadre stratégique de la politique extérieure de l'UE dans le domaine de la migration, dans laquelle l'ETF aura également un rôle à jouer.

L'ETF participe également, dans le cadre du partenariat pour la mobilité instauré avec la République de Moldavie, au projet sur les compétences et la migration, et participera probablement aux nouveaux accords avec la Tunisie, le Maroc et d'autres pays.

Plusieurs avancées ont été réalisées dans le domaine du **commerce**, avec notamment, des préparatifs de lancement de négociations avec la Géorgie et la République de Moldavie en vue de la conclusion d'accords globaux de libre-échange (qui devraient débuter lorsque les conditions requises seront remplies). Les négociations avec l'Ukraine en vue de la conclusion d'un nouvel accord d'association (cadre légal de la coopération entre l'UE et l'Ukraine) couvrant tous les domaines politiques sont en passe d'aboutir.

Dans le Sud, des préparatifs sont engagés en vue de la conclusion d'accords approfondis et globaux de libre échange avec le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. La Maroc et la Jordanie bénéficient déjà d'un «statut avancé» et une PEV détaillée est en cours de négociation avec le Maroc. Les négociations pour un partenariat privilégié avec la Tunisie ont été relancées.

La réunion du groupe de travail UE-Tunisie s'est tenue en septembre, juste avant les élections. L'UE fournira son soutien si le pays manifeste une volonté de réforme et de démocratie. Ainsi, 60 millions d'euros pourraient être alloués à un programme en faveur de l'emploi, et 20 millions à un programme de réforme du système judiciaire.

Le 14 novembre, la Haute représentante pour l'Union européenne, Catherine Ashton, s'est rendue en **Libye** pour y ouvrir le bureau de la délégation de l'UE à Tripoli et participer à une conférence sur les droits de la femme. La Libye concentre actuellement ses efforts sur la reconstruction, et l'ETF y sera présente à un stade ultérieur. En termes budgétaires, le planning actuel prévoit une aide de 2,5 millions d'euros pour l'éducation, 3,1 millions pour la société civile et 5,5 millions pour l'administration publique et le renforcement des capacités. Un projet important est en cours de préparation pour soutenir les communautés en danger et stabiliser les flux migratoires à l'intérieur et à l'extérieur du pays. L'UE est également prête à apporter son soutien à l'organisation d'élections dans un avenir proche.

Le **sommet sur le partenariat oriental** s'est tenu à Varsovie fin septembre, avec les chefs d'État et de gouvernement des pays partenaires du voisinage oriental. L'Ukraine, la République moldave et la Géorgie ont exprimé clairement leur souhait de bénéficier d'une perspective européenne plus affirmée. En raison de l'absence du Belarus, il n'a pas été possible d'adopter une déclaration commune (UE et pays partenaires) sur la violation des droits humains.

Frédérique Rychener, représentant la DG Emploi, informe le conseil sur les activités menées par la Commission, avec l'ETF, en matière d'emploi.

Dans les pays du Sud de la Méditerranée, l'ETF coopère avec la DG Emploi, affaires sociales et inclusion (DG EMPL) en apportant son savoir-faire et des conseils pour l'organisation de la réunion des ministres du travail de l'Union pour la Méditerranée, le Forum des partenaires sociaux (qui devrait se tenir mi-décembre) et la réunion du groupe de haut niveau (février 2012).

Dans la région du partenariat oriental, la DG EMPL et l'ETF ont coorganisé une conférence régionale intitulée «Tendances et défis des marchés de l'emploi et employabilité du capital humain dans les six pays partenaires orientaux» (Odessa, octobre 2010). L'ETF a participé par une série d'études sur le marché de l'emploi par pays, et par une analyse multi-pays. Ce travail se poursuit dans le cadre de la plate-forme du partenariat oriental. Un projet de programme de travail a été élaboré pour examen dans le cadre de la réunion plénière d'octobre. L'ETF participera aux activités de la plate-forme car l'une des priorités indiquées par les pays partenaires est l'anticipation et l'adéquation des compétences.

Concernant l'élargissement, la DG EMPL continue de coopérer avec l'ETF concernant les examens HRD dans les pays candidats. Des débats et des discussions avec les pays concernés seront organisés en 2012. Une coopération plus approfondie sera mise en place après la création du nouvel instrument de pré-adhésion (IAP).

Le président donne la parole aux participants.

Micheline Scheys (Belgique) demande des explications sur la déclaration de la DG DEVCO selon laquelle les objectifs de l'UE en matière d'inclusion sociale et de développement humain pourraient être atteints. Mme Ogendo explique que ces deux thèmes sont très vastes et couvrent de nombreux aspects. Elle donne l'exemple de projets financés par l'UE en Amérique latine et en Asie, pour lesquels l'objectif d'aide de 20 % est déjà atteint.

Alberto Cutillo (Italie) remercie les représentants de la Commission pour leurs présentations et demande des informations complémentaires sur le montant de 1 million d'euros par an qui doit être alloué à l'ETF en 2012 et 2013. M. Delgado confirme que l'ETF recevra ce budget supplémentaire, dans le cadre d'un contrat direct avec la Commission européenne.

Maurice Mezel (France) remercie les représentants de la Commission pour leurs présentations et félicite l'ETF pour sa contribution considérable à l'action de la Commission. M. Mezel informe les membres du conseil de direction sur une série d'événements qui se sont déroulés au Maroc en présence de 150 représentants des partenaires sociaux de 12 pays, des pays du Sud de la Méditerranée et des États membres, afin de discuter de la gouvernance en matière d'EFP.

Nuno Pestana (Portugal) demande aux représentants de la Commission si le nouveau programme pour la mobilité des étudiants (apprentissage par le travail) prévoit des ressources financières dans ce domaine et si l'expérience des États membres en matière de mobilité, par l'intermédiaire d'actions telles que Leonardo da Vinci, pourra être appliquée dans les pays voisins. Le président explique que le programme, qui doit être adopté prochainement par la Commission, est conçu pour supprimer la disparité actuelle des échanges internationaux et comprend une partie dédiée aux échanges internationaux pour l'apprentissage entre l'UE et les autres pays, et en particulier avec les pays voisins. Concernant la mobilité de l'EFP, l'intention est de la renforcer, en particulier pour les étudiants en EFP initiale, leurs formateurs et enseignants. La mobilité universitaire est également visée et la Commission souhaite rendre l'offre plus visible, simplifier les procédures et soutenir les échanges actuellement financés par le programme Erasmus Mundus.

Juraj Vantuch (Slovaquie) demande des explications sur les fiches de suivi des actions à court terme de Bruges que les États membres devront remplir, et M. Delgado explique que le Cedefop présentera les résultats de son travail sur ce sujet lors de la prochaine réunion ReferNet.

Le président présente succinctement les initiatives prises au cours des derniers mois en matière d'évaluation externe de l'ETF. Le projet de rapport final sera remis par l'équipe d'évaluation, et le groupe de pilotage se réunira le 1^{er} décembre afin de vérifier que ses recommandations ont bien été prises en compte. Ces recommandations portent sur l'exigence de qualité, l'interprétation approfondie des données recueillies et leur analyse, la méthodologie et les sources utilisées. La Commission espère que le rapport sera approuvé par le comité de pilotage et le président indique que le document sera examiné lors de la prochaine réunion du conseil de direction.

ii. Tendances et développements au sein de l'ETF

Madlen Serban présente les activités menées par l'ETF depuis la dernière réunion du conseil de direction du 15 juin 2011.

Les principaux thèmes suivants sont abordés: amélioration des relations avec les parties prenantes clés, amélioration de la communication externe, dialogue politique structuré et renforcement ultérieur des capacités dans les pays partenaires, amélioration de l'efficacité interne de l'ETF en termes de qualité et d'efficacité financière.

L'ETF et le Parlement européen

Une conférence des entreprises sur le CNC a eu lieu au Parlement européen les 6 et 7 octobre. L'ETF était l'une des quatre agences (ETF, Cedefop, OSHA, Eurofound) organisatrices du séminaire «*Les jeunes et l'emploi: de l'école au lieu de travail*», qui s'est tenu à Bruxelles le 30 juin. Parallèlement, l'ETF a participé à une exposition d'une semaine sur les PME organisée au Parlement européen (le 6 octobre), a participé au séminaire New Skills for Jobs organisé par le groupe des sociaux-démocrates

(le 19 octobre) et a fait une présentation sur les activités de l'agence lors de la conférence sur le rôle des femmes dans le processus démocratique en Afrique du nord (le 20 juin), en collaboration avec les commissions FEMM et DEV.

L'ETF a pris part aux discussions techniques et à la préparation de rapports au sein des différentes commissions du Parlement européen: i) apport technique à la communication sur la PEV de la députée européenne Sylvana Rapti (30 juin); ii) apport technique au rapport du PE sur la mise en œuvre de la PEV présenté par le député Vincent Peillon (19 septembre); apport technique au rapport du PE sur la mise en œuvre de la PEV présenté par le député Mario David (30 juin).

Des représentants du groupe politique des sociaux-démocrates ont visité l'ETF les 10 et 11 octobre et le député Panzeri a assisté à la conférence euroméditerranéenne de l'ETF sur les compétences et les flux migratoires, qui s'est tenue à Rome le 18 novembre.

L'ETF et la Commission européenne

L'ETF a collaboré étroitement avec les services de la Commission et a présenté son travail plusieurs fois. Elle a par exemple présenté son travail sur les flux migratoires aux DG Affaires intérieures, EMPL, DEVCO et au SEAE (6-8 juillet), et ses activités sur la PEV orientale et méridionale à la DG DEVCO (7 septembre). Le 11 novembre, des représentants de la DG Éducation et culture se sont rendus à l'ETF; l'ETF a été invitée par la Commission à assister à une réunion des directeurs généraux de l'EFP (26-27 septembre) et à la prochaine réunion AC-EFP (14 novembre).

L'ETF et le Conseil

Sur invitation de l'équipe de la présidence hongroise, l'ETF a présenté le processus de Turin lors de la réunion de la commission Éducation qui s'est tenue à Budapest le 17 juin. En coopération avec la présidence polonaise et la représentation polonaise permanente auprès de l'UE, l'ETF a organisé un événement commun sur le thème «Développement du capital humain dans le contexte de la politique de voisinage de l'UE» (4 octobre).

L'ETF et le Comité des régions

Des représentants du Comité des régions ont été invités à participer à l'atelier organisé par l'ETF en Tunisie (le 5 juillet à Tunis), à la table ronde sur la gouvernance à plusieurs niveaux (4 novembre, Turin) et à la conférence de l'ETF sur la gouvernance et les politiques d'EFP efficaces intitulée «Le rôle des politiques fondées sur des éléments probants» (une initiative Torinet - 23-24 novembre, Turin).

L'ETF et le Comité économique et social européen (CESE)

Le CESE a invité l'ETF à présenter son expérience et son travail sur les flux migratoires lors de l'atelier commun organisé avec la chambre civique de la Fédération de Russie (28 juin) et lors de l'audience publique consacrée à l'amélioration de l'attractivité post-EFP (12 juillet). La commission des relations extérieures a débattu des propositions faites par l'ETF pour le programme de travail 2012, dans la perspective d'une coopération future (29 juin). Les représentants de la commission des relations extérieures ont participé à la réunion pour les entreprises organisée par l'ETF sur le cadre des certifications (6-7 octobre) ainsi qu'à l'atelier organisé par l'ETF en Tunisie (le 4 juillet).

L'ETF et les autres agences de l'UE

L'ETF et le Cedefop ont développé un Plan d'action pour 2011 et le personnel des deux agences a participé à une série d'activités, donc la conférence de l'ETF, «Cadres de certifications, des concepts à la mise en œuvre» (Bruxelles, 6-7 octobre), un séminaire de partage de connaissances ETF-Cedefop (Thessalonique, 24 juin) et un atelier du Cedefop sur l'adéquation et l'anticipation des compétences (Athènes, 13-14 novembre).

L'ETF coopère également avec Eurofound, et en juillet, les deux agences ont convenu d'un Plan d'action commun pour 2012. L'ETF a été invitée à l'événement Eurofound «L'impact économique et social des flux migratoires: perspectives pour l'Europe centrale et orientale» (17-18 novembre, Varsovie, Pologne) et aux séminaires Eurofound 2011-12, «Amélioration des conditions de travail: contribution au vieillissement actif», Dublin, 7-9 novembre. Un représentant de Eurofound a participé

en juillet à la réunion du comité consultatif relative au projet de partenariat social de l'ETF relevant de la PEV du Sud.

L'ETF a également participé au séminaire commun sur les quatre «Agences pour l'emploi» (Cedefop, Osha, Eurofound et ETF), «Les jeunes et l'emploi» (30 juin 2011), organisé avec le soutien de la commission Emploi du Parlement européen.

Coopération avec les institutions des États membres de l'UE

L'ETF a entretenu une bonne coopération avec la présidence polonaise et a participé à plusieurs réunions organisées pendant cette période. Madlen Serban remercie la présidence pour cette coopération et pour son soutien au cours des derniers mois.

L'ETF a notamment pour objectifs de renforcer ses relations avec les institutions actives dans le domaine du développement des ressources humaines, en favorisant la participation de membres du conseil de direction et d'autres experts nationaux de l'UE à des événements organisés par l'agence. Plusieurs membres du conseil l'ont déjà fait. Des visites d'étude/activités d'apprentissage par les pairs ont été organisées dans les États membres (RU, France, Portugal, Autriche, Pays-Bas, Finlande) pour les représentants des pays partenaires de l'ETF. L'ETF a aussi collaboré avec des institutions des États membres tels que l'Agence pour le développement (France), le British Council (UK), BIBB, GIZ et dvv international (Allemagne), ISFOL (Italie), COLO et CINOP (Pays-Bas), CNCP (France), Kulturkontakt (Autriche), et des organisations syndicales (Espagne, Italie, France, etc.)

Concernant l'**Italie**, l'ETF a bénéficié du soutien de plusieurs institutions et organisations. Le ministère des Affaires étrangères a organisé dans ses locaux une conférence régionale de haut niveau (le 18 novembre) sur la question des compétences dans le cadre des flux migratoires dans la région méditerranéenne. Les principales institutions publiques ainsi que des chercheurs de la région et des organisations internationales étaient représentés.

L'ETF collabore également avec l'ISFOL, le centre de recherche italien sur le marché du travail et la formation professionnelle. Outre sa participation à des réunions institutionnelles en février et avril 2011, l'ETF a bénéficié de la contribution active d'experts seniors participant au projet régional euro-méditerranéen de qualifications (Casablanca, 20-21 juin) et au programme national d'évaluation du système de formation (Rabat, 27-28 juin).

En juillet, l'ETF a organisé un atelier sur la question du genre dans la succession professionnelle (en particulier sur les services de conseil en matière de carrière et de conseil aux petites entreprises) pour la confédération nationale italienne des artisans.

L'ETF a accompagné une délégation du nord de Chypre lors de la visite de l'école polytechnique de Turin. À l'université ouzbèque, l'école polytechnique de Turin a animé avec l'ETF un atelier consacré à la coopération internationale (université de Tachkent, 20 Septembre).

Coopération avec les organisations internationales

L'ETF collabore avec des organisations internationales telles que l'UNESCO, l'OCDE, l'OIT, la Banque européenne d'investissement, la Banque asiatique de développement (toutes membres du groupe de travail inter-agences), le Forum économique mondial – Global Education Initiative et le secrétariat du conseil de coopération régionale (CCR).

L'ETF continue de participer à des réunions du groupe de travail inter-agences pour la coopération en matière d'EFP et a assisté à la réunion du groupe consultatif consacrée à la préparation du troisième congrès mondial sur l'EFTP (19 septembre, Paris).

Conformément au Plan d'action commun pour 2011 et 2012 convenu avec le secrétariat du Conseil de coopération régionale, le groupe de travail *Fostering and Building Human Capital in South Eastern Europe* et ERI SEE (Education reform initiative of Southern Europe), une série d'activités ont été organisées conjointement.

L'ETF co-préside le groupe de travail sur les bonnes pratiques concernant l'apprentissage de la gestion d'entreprise avec Deloitte, dans le cadre du Forum économique mondial.

Pour l'OCDE, l'ETF soutient la préparation de la réunion du groupe de travail sur le capital humain dans le cadre du programme pour la compétitivité de l'OCDE Eurasie. L'ETF a assisté à la conférence de l'OCDE intitulée «Politiques pour les entreprises et la compétitivité en Europe de l'Est et dans le Caucase du Sud» (15-17 juin, Prague) et a présenté les conclusions de l'analyse de la politique relative aux PME. L'ETF a aussi participé à la réunion des ministres organisée conjointement par l'OCDE et le CCR: «Perspectives pour l'Europe du Sud-est en 2020» (Paris, 24 novembre).

Dans le cadre de cette collaboration avec le Groupe européen d'administration publique (GEAP), l'ETF a été invitée à participer au quatrième Dialogue euroméditerranéen sur la gestion publique (Maroc, 12-14 octobre). Parallèlement, le représentant du GEAP a participé activement aux discussions de la Table ronde sur la gouvernance à plusieurs niveaux (Turin, 4 novembre) et à la conférence de l'ETF sur la gouvernance et l'efficacité des politiques d'EFP: le rôle des politiques fondées sur des données probantes. (Initiative Torinet, 23-24 novembre).

L'ETF a continué de partager son expertise avec le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et le centre pour l'intégration méditerranéenne.

Un certain nombre d'organisations internationales étaient aussi représentées lors des événements de l'ETF.

Événements institutionnels

Depuis la dernière réunion du conseil de direction, l'ETF a organisé les événements suivants:

- Cadres de certifications – des concepts à la mise en œuvre, Parlement européen, Bruxelles, 6-7 octobre;
- table ronde sur la gouvernance à plusieurs niveaux, ETF, 4 novembre;
- gouvernance et politiques d'EFP efficaces: le rôle des politiques fondées sur des données probantes (Initiative Torinet, 23-24 novembre).

Pour préparer l'édition 2012 du processus de Turin, l'ETF a revu le cadre analytique et l'enveloppe d'aide, y compris la partie relative à la gouvernance. Le principal objectif du nouvel exercice est d'augmenter la participation au processus et de permettre aux publics visés de se l'approprier, ainsi que d'améliorer la qualité des données et de l'analyse. Pour les pays candidats, l'élaboration de rapports inclura les exigences du communiqué de Bruges. Le principe est d'assurer la convergence des actions Bruges/Turin dans les autres pays partenaires.

Des mesures de renforcement des capacités (pour une politique fondée sur des données probantes) ont été mises en œuvre dans 10 pays, avec pour thème principal la gouvernance et le rôle et la responsabilité des institutions en fonction de la politique/d'un secteur spécifique – qualité, transition et synergie avec d'autres initiatives. La première réunion du réseau s'est tenue à Turin les 23 et 24 novembre.

Activités de l'ETF dans les Balkans occidentaux et en Turquie

Quelques exemples d'activités d'EFP spécifiques développées dans les Balkans occidentaux et en Turquie sont présentés: i) Préparation du projet IPA (instrument de pré-adhésion) à bénéficiaires multiples relatif à l'inclusion sociale par l'éducation et la formation; ii) apprentissage mutuel sur les politiques d'activation, compétences de base pour adultes, l'EFP post-secondaire et l'assurance-qualité, visites d'étude, séminaires et préparation de projets de politiques, iii) évaluation de la politique relative à la formation à la gestion d'entreprise mise en œuvre en vertu de la loi sur les petites entreprises en vigueur dans tous les pays; iv) soutien au développement de cadres nationaux de certifications (CNC) en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Kosovo, en Serbie et en Turquie; v) appui à la formation des enseignants en poste au Monténégro, analyse des indicateurs et des causes du décrochage scolaire au Kosovo, comparaison avec la Croatie et vi) accord de soutien à la stratégie nationale de développement de l'EFP en Albanie et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

Activités de l'ETF dans le Sud de la Méditerranée

Compte tenu des changements politiques intervenus dans la région depuis la dernière réunion du conseil, l'ETF a mis en place un certain nombre d'activités: i) soutien pour le suivi du plan d'urgence pour l'emploi et préparation d'un projet de développement régional en Tunisie; ii) organisation d'un débat sur la prochaine stratégie nationale d'EFP et de CNC au Maroc; iii) conférence nationale sur le CNC au Liban, en collaboration avec la Coopération italienne; iv) soutien à l'élaboration d'interventions de l'UE en Algérie, en Égypte et dans les territoires palestiniens occupés. Les activités en Syrie sont toujours suspendues et la situation en Égypte continue de retarder l'action de l'UE dans l'enseignement et l'EFTP.

L'ETF a également contribué à une série d'événements: réunion du groupe de travail Coopération industrielle Euromed (14-15 novembre) au cours de laquelle les opérations liées à la réunion des ministres à Malte ont été envisagées. L'ETF a présenté le volet Compétences du développement durable et de l'analyse des besoins de formation, ainsi que son expérience sur les compétences et les flux migratoires, au cours du sommet des comités économiques et sociaux Euromed (Istanbul, 16-17 novembre). Dans le cadre de la semaine de la Méditerranée organisée par le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée à Barcelone (21-25 novembre), l'ETF a exposé les conclusions de son travail sur le développement du capital humain en Afrique du Nord, la coopération enseignement-entreprise et la création d'entreprises au féminin. Le sujet des compétences nécessaires aux PME a été abordé lors de la réunion du groupe principal sur les PME organisée par le secrétariat de l'UPM à Barcelone (21 novembre), à laquelle l'ETF était présente. Le troisième rapport sur l'employabilité a été présenté par l'ETF au cours de la réunion des experts de haut niveau d'Euromed consacrée à l'emploi (21 novembre).

Activités dans le cadre du partenariat oriental et en Asie centrale

L'auto-évaluation et l'évaluation externe des progrès des politiques relatives aux PME et à leur performance ont débuté en 2011 en Europe orientale. Quatre visites de pairs de la formation continue ont été organisées en Ukraine, au Belarus, en Russie et en Arménie. L'ETF a également organisé une conférence sur la Validation de l'apprentissage formel et informel à Chisinau, les 10 et 11 novembre, dans le cadre des partenariats pour la mobilité mis en place avec la Moldavie, la Géorgie et l'Arménie. Lors de la conférence nationale sur l'EFP en Arménie, l'ETF a rappelé l'importance de l'EFP pour le développement économique des pays concernés. Des ateliers sur le CNC, l'assurance qualité et la gouvernance ont été organisés en Moldavie, en Géorgie, en Russie et en Ukraine. Lors d'un atelier organisé en novembre par l'ETF, une évaluation pilote des indicateurs de développement durable dans les pays du partenariat oriental a été entreprise.

Concernant l'Asie centrale, les exemples suivants ont été mentionnés: i) appui aux projets EFP de l'UE au Kazakhstan et au Turkménistan; ii) ateliers sur le CNC en Ouzbékistan, sur les compétences de gestion d'entreprise au Tadjikistan, sur l'apprentissage par le travail et la formation des enseignants au Kazakhstan, sur l'enseignement pour les adultes au Kirghizstan; iii) finalisation de la publication sur l'évolution du système scolaire en Asie centrale; et iv) une étude sur le passage de l'école au travail a été lancée au Kirghizstan, en tant qu'instrument de politique fondée sur des éléments probants.

Développement d'une expertise thématique

L'expertise thématique de l'ETF est développée pour soutenir l'amélioration de l'EFP dans les pays partenaires. L'ETF dispose de cinq communautés de pratiques: i) qualifications et qualité; ii) création d'entreprise et compétences de gestion; iii) gouvernance et apprentissage tout au long de la vie iv) inclusion sociale par l'EFP et équité, et v) développement durable.

L'équipe Qualifications et qualité a préparé la conférence professionnelle sur les modalités de mise en œuvre des CNC, le lancement de la plate-forme de qualifications (6-7 octobre), et l'étude sur les accords institutionnels relatifs aux CNC. L'inventaire 2011 des développements en matière de CNC dans les pays partenaires de l'ETF est terminé et un appui pour le développement du CNC a été proposé à la Croatie, au Kosovo, à la Turquie et à l'Ukraine.

L'équipe Crédit d'entreprise et compétences de gestion a soutenu la mise en œuvre de l'évaluation SBA (gestion des PME) dans la région orientale partenaire et a organisé une conférence sur la formation des enseignants dans le domaine de la gestion d'entreprise (Istanbul, au mois de juin).

L'équipe Gouvernance et apprentissage tout au long de la vie a participé à la préparation de la table ronde sur la gouvernance à plusieurs niveaux dans l'enseignement et la formation (4 novembre) et a soutenu la mise en œuvre du projet de partenariat social lancé dans la région du Sud de la Méditerranée.

L'ETF a diffusé les résultats du projet Femmes au travail lors de la réunion du programme Euromed pour l'égalité des sexes (EGEP) concernant l'égalité des sexes dans la région méditerranéenne. L'équipe Développement durable a accueilli les participants de l'atelier sur les Indicateurs de formation au développement durable dans les établissements d'enseignement professionnel (23-24 septembre).

Les participants au projet d'adéquation et d'anticipation des compétences ont créé un réseau d'experts et réfléchissent actuellement à de nouvelles approches susceptibles de permettre d'adapter et d'anticiper les compétences, et préparent un document de méthodologie pour mesurer l'inadéquation des compétences.

Un autre projet portant sur l'apprentissage dans des contextes différents et sur l'éducation et la formation professionnels prévoit le lancement d'une étude sur les politiques d'apprentissage par le travail et l'offre correspondante dans les pays partenaires de l'ETF, ainsi qu'un document sur les formes d'apprentissage formel et informel. Le groupe d'étude sur les enseignants et les formateurs, composé d'experts des territoires palestiniens occupés, d'Algérie, du Kazakhstan et du Belarus, a participé à une visite d'étude en Autriche (en septembre) et a organisé une deuxième réunion à Turin en octobre.

Dans le domaine des flux migratoires et des compétences, l'ETF procède actuellement à la mise à jour et à l'adaptation de sa méthodologie aux différents pays, et a mis en œuvre des études en Arménie, en Géorgie et au Maroc. Elle contribue également aux communications de la Commission européenne.

Cour des comptes

Du 14 au 18 novembre, l'ETF a fait l'objet d'un audit par la Cour des comptes qui rendra ses observations préliminaires après la réunion du conseil de direction.

Cadre de gestion de la performance de l'ETF

En 2011, l'ETF s'est efforcée de développer son cadre de gestion de la performance pour améliorer et démontrer sa valeur ajoutée. Axé sur les résultats, le cadre d'assurance-qualité s'applique à l'ensemble de l'organisation, est fondé sur une approche globale et prend en compte les indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Le rapport sur ce cadre, corroboré par le système de gestion de la qualité de l'ETF, devrait être finalisé en 2011 et être mis en œuvre en 2012. Un rapport de performance annuel sert de base d'information pour le rapport d'activité annuel. Il comprend une évaluation de la qualité de la performance de l'ETF par rapport à ses fonctions, une analyse coût-rendement de ses contributions et une identification de la valeur ajoutée et des possibilités d'amélioration.

Ressources humaines

La sélection des candidats au poste de directeur adjoint est terminée. Shawn Mendes a été nommé. Il s'agit de l'ancien membre du conseil de direction pour la Suède. Concernant le plan de recrutement, l'ETF estime qu'au 31 décembre 2011, 89 des 96 postes auront été pourvus. Dix postes actuellement vacants devront encore être pourvus en 2012. Au 31 décembre 2011, le personnel devrait être constitué de 33 agents contractuels, deux agents locaux et un expert national détaché. Une ventilation par service, sexe et nationalité est présentée.

Transferts budgétaires

Le directeur présente une liste des transferts réalisés en 2011, conformément aux recommandations de la Cour des comptes.

iii. Complément d'informations sur les présidences de l'UE par la Pologne, le Danemark et Chypre

Danuta Czarnecka (Pologne) présente les résultats obtenus par la présidence polonaise, en indiquant que les activités relatives à l'éducation ont été axées sur les priorités suivantes: éducation à la mobilité, modernisation de l'enseignement supérieur et des programmes de mobilité des étudiants, des doctorants et du personnel universitaire.

Principaux événements organisés par la présidence:

- conférence sur la dimension orientale de la mobilité, Varsovie, 6-7 juillet;
- université d'été « Démocratie à l'école » (événement coorganisé), Varsovie/Sulejówek, 6-7 juillet;
- séminaire «Culture de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur», Bruxelles, 16 septembre;
- symposium de chercheurs de l'institut Marie Curie «SCIENCE – Passion, Mission, Responsabilités», Varsovie, 26-27 septembre;
- conférence sur les compétences linguistiques et le multilinguisme pour la réussite professionnelle et sociale en Europe, Varsovie, 28-29 septembre;
- réunion sur le développement du capital humain dans le contexte de la politique européenne de voisinage (bureau de la représentation de la Pologne auprès de l'UE, Bruxelles)
- conférence sur la «Modernisation de l'enseignement supérieur», Sopot, 24-25 octobre

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, en tant que coprésidente du processus de Bologne, l'équipe de la présidence polonaise de l'UE a procédé avec la future présidence danoise à la préparation d'un communiqué relatif à la prochaine réunion des ministres qui se tiendra à Bucarest en avril 2012, et a soutenu l'organisation des réunions du Groupe de suivi de Bruges (BFUG).

Pendant la présidence, le Conseil Éducation a adopté les documents suivants: conclusions sur la modernisation de l'enseignement supérieur, conclusions sur les compétences linguistiques pour la mobilité, conclusions sur les modèles de mobilité et résolution sur le nouvel agenda européen pour la formation des adultes. Le Conseil a insisté sur la nécessité d'investir dans l'éducation et la formation en temps de crise.

Hanna Dam (Danemark) présente brièvement les priorités de la prochaine présidence danoise qui se fixe pour objectif global de promouvoir le lien et les interrelations entre éducation, formation et marché du travail. Cet objectif sera mis en avant dans le cadre de la Stratégie 2020 et du programme Enseignement et formation 2020, y compris dans le processus de Copenhague.

Les activités de la présidence danoise dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse se concentreront sur l'EFP, la coopération professionnelle, l'attractivité, l'innovation, l'acquisition de nouvelles compétences, l'éducation et la création d'entreprise ainsi que sur la jeunesse, la créativité, l'innovation et la citoyenneté. Lors de la réunion du Conseil, les ministres aborderont les sujets suivants: la prochaine génération des programmes de mobilité, Éducation et formation 2020 – prochain cycle de priorités (2011-14), modèles d'employabilité, validation de l'apprentissage formel et informel, mise en place de cadres et de procédures de validation d'ici à 2015; promotion des systèmes de validation en rapport avec les CNC et les résultats obtenus dans ce domaine, création de partenariats pour améliorer les chances de validation, au sein de chaque secteur, et dans tous les secteurs.

Les événements suivants seront organisés:

- 18-21 mars 2012, Sorø, Conférence de la jeunesse sur la créativité, l'innovation et la citoyenneté active;

- 24-25 avril 2012, Copenhague, conférence EFP, coopération EFP-entreprise pour la promotion de nouvelles compétences, l'innovation et la croissance;
- 9-11 mai 2012, Copenhague, conférence de l'enseignement supérieur marquant le 25^{ème} anniversaire du programme Erasmus;
- 18-19 juin 2012, Horsens, Conférence sur l'enseignement et la création d'entreprise.

Une présentation des activités de l'ETF aux membres de la Commission Éducation sera organisée par l'ETF en partenariat avec les représentants de cinq pays partenaires (Tunisie, Maroc, Égypte, TPO et Jordanie), qui auront l'opportunité de participer à deux événements organisés par la présidence dans le domaine de l'EFP.

Panayiota Shiakalli (Chypre) présente les priorités de la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne: solidarité, dimension sociale et citoyenneté européennes. La présidence chypriote se penchera sur le cadre financier pluriannuel, la gouvernance économique et la mise en œuvre de la Stratégie UE 2020, et plus particulièrement sur la dimension méditerranéenne et l'appui au développement durable.

Concernant l'éducation et la formation, l'un des principaux défis sera l'examen et l'obtention d'un accord avec le Parlement européen sur la prochaine génération de programmes financés par l'UE dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la jeunesse. Parallèlement, la contribution de l'éducation, de la jeunesse et de la culture à la stratégie *Europe 2020* et aux initiatives associées fera l'objet d'un suivi, comme le rôle de leader de l'UE sur la scène euroméditerranéenne.

Les thématiques suivantes seront abordées : l'équité et le respect des droits civiques et humains, le développement durable par la promotion de synergies, le problème de la pauvreté et la protection des personnes vulnérables. Dans ce cadre, la présidence abordera également la question de l'équité et de l'excellence dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels. Seront également abordés des aspects transversaux tels que la suppression des obstacles à la formation, la promotion de l'apprentissage des langues, les TIC, la collaboration politique et la mobilité.

Concernant l'enseignement supérieur, l'assurance-qualité sera l'élément principal. Des débats sur différents thèmes seront organisés, notamment sur la franchise, le financement, la gestion de l'enseignement supérieur et l'excellence dans l'enseignement.

Il est également prioritaire d'augmenter la participation aux programmes d'apprentissage tout au long de la vie afin d'instaurer, notamment, des systèmes d'enseignement et de formation fondés sur la qualité et plus équitables, de mettre en adéquation l'offre et la demande de travail sur le marché de l'emploi, et de renforcer la cohésion sociale.

Pendant la présidence, les principaux événements dans le domaine de l'éducation seront les suivants:

- réunion de haut niveau du groupe dédié à la politique d'éducation et de formation, 7-8 juin 2012.
- Réunion du conseil de Bologne, août 2012, en Bosnie-Herzégovine (à confirmer).
- Groupe de suivi du processus de Bologne, 28-29 août 2012.
- Conférence sur l'éducation (alphabétisation), 5-6 septembre 2012.
- Réunion des ministres de l'Euro-Méditerranée sur le thème de l'enseignement supérieur et la recherche (en collaboration avec le bureau de planification et le ministère des Affaires étrangères), octobre 2012 (à confirmer).
- Réunion de la DG sur l'enseignement et la formation professionnels (novembre 2012), avec pour principaux thèmes de discussion: l'excellence dans l'EFP (équité, accessibilité et mobilité dans l'EFP, préparé par la Commission); progrès de l'EFP après le communiqué de Bruges (préparé par le Cedefop), et rôle de l'EFP pour promouvoir la cohésion sociale.
- Conférence sur l'EFP pour les personnes ayant des besoins particuliers (novembre 2012).

- conseil ministériel informel pour l'éducation et la culture (4-5 octobre 2012) sur l'alphabétisation, l'éducation et l'économie, suivi des progrès du semestre européen, EFP (à confirmer), compétences de base (à confirmer).
- La Conférence de la présidence sur l'accompagnement professionnel tout au long de la vie aura lieu le 24 octobre 2012 et l'assemblée plénière de l'ELGPN se tiendra les 25 et 26 octobre 2012.

Les principaux documents à l'ordre du jour du Conseil sont les suivants: décision conjointe du Conseil et du Parlement européen sur la nouvelle génération de programmes; conclusions du Conseil sur l'équité et l'excellence dans l'EFP; conclusions du Conseil sur l'alphabétisation; décisions ou conclusions du Conseil concernant la solidarité, l'équité et les droits civils dans l'éducation; possibilité de soulever d'autres questions lors de l'assemblée, en fonction du programme fixé par la Commission.

5. Programme de travail de l'ETF pour 2012

Madlen Serban indique que le programme de travail 2012 a été conçu sur la base des hypothèses suivantes: i) la subvention allouée à l'ETF à partir du budget de l'UE s'élèvera à 20,247 millions d'euros en 2012 (l'ETF a demandé 20,81 millions); ii) le nombre total de postes en 2012 sera de 135; et iii) le nombre total d'équivalents temps plein sera de 129,5 pour l'année 2012. Le programme de travail 2012 tient compte de certaines priorités. L'ETF planifie et dirige ses activités selon une approche budgétaire basée sur l'activité afin d'atteindre ses objectifs et d'utiliser ses ressources le plus efficacement possible. La planification est effectuée selon le principe de la cascade, et est multidimensionnelle: géographique, fonctionnelle et thématique. Les activités de l'ETF et leur contexte sont influencés par les politiques et les relations externes de l'UE ainsi que par l'approche interne de celle-ci en matière d'éducation et de formation. Les opérations nationales et régionales de l'ETF répondent au processus de Turin 2010 et au dialogue permanent instauré avec les principaux acteurs de l'EFP.

Xavier Matheu indique que 157 interventions sont planifiées pour l'année 2012 et les opérations de l'ETF sont décrites dans les documents de niveaux régional et national. Dans chaque pays partenaire, un plan de mise en œuvre permet d'effectuer le travail. Concernant le développement de l'expertise thématique, les projets ILP se poursuivront pour mettre en adéquation l'offre et la demande de compétences, et l'apprentissage dans des contextes différents, ainsi que les liens entre compétences et flux migratoires. En 2012, le deuxième cycle du processus de Turin aura lieu dans tous les pays partenaires de l'ETF et les activités du projet Torinet seront poursuivies dans 11 pays partenaires. Concernant les indicateurs de performance des entreprises, le tableau de bord est utilisé au niveau des entreprises pour préparer le rapport d'étape trimestriel relatif aux résultats, aux risques et aux actions correctives. En 2012, l'ETF fera l'objet d'une évaluation externe relative à la mise en œuvre, à mi-parcours, des Perspectives 2010-2013, et une enquête sur la satisfaction des principales parties prenantes de l'ETF sera réalisée. L'ETF a établi des plans d'action annuels avec Eurofound et le Cedefop, et coopérera aussi avec d'autres agences.

En 2012, l'ETF recevra une subvention communautaire de 20,247 millions d'euros, dont 67 % correspondent au Titre 1, 8 % au Titre 2 et 25 % au Titre 3. En tant que centre d'expertise, l'ETF consacrera la majorité des dépenses du Titre 1 à la fourniture d'expertise aux pays partenaires; ainsi, 70 % de la subvention seront investis dans des activités opérationnelles, et 30 % couvriront les frais de fonctionnement. *La ventilation globale du budget opérationnel pour 2012 est la suivante:* nouveaux États membres: 30 %, Sud de la Méditerranée: 22%, partenariat oriental: 18 %, Asie centrale: 10 %, développement de l'expertise thématique: 14 %, développement méthodologique: 6 % (soutien à la politique fondée sur des données probantes et gestion des connaissances).

Le président donne la parole aux participants.

Micheline Scheys (Belgique) pose deux questions: i) L'ETF a-t-elle tenu compte des conclusions de l'évaluation externe pour rédiger le programme de travail 2012 ? ii) Comment l'ETF gérera-t-elle ses activités dans les limites du budget si leur mise en œuvre est entravée par la situation politique en Égypte, en Syrie, en Tunisie et en Libye? Madlen Serban explique que l'ETF est représentée au sein

du groupe de pilotage de l'évaluation externe et que le projet de rapport présenté a permis de proposer des mesures qui devraient garantir une meilleure efficacité aux activités de l'ETF, à moindre coût. Concernant le budget et la situation politique, l'ETF envisage de transférer le budget alloué à certains pays où ses activités d'EFP ne peuvent pas être développées (comme la Syrie) à des pays qui ont besoin de fonds.

György Szent-Leleky (Hongrie) mentionne les discussions tenues lors de la réunion informelle sur le processus de renforcement des capacités, et demande des précisions quant aux mesures prises par l'ETF dans ce domaine. Madlen Serban indique que le renforcement des capacités au niveau des institutions constitue une part importante du travail de l'ETF et qu'une section sur la gouvernance de l'EFP figure dans le processus de Turin. À travers le projet Torinet et d'autres activités, l'ETF garantit le renforcement des capacités à des fins politiques.

Micheline Scheys demande des précisions sur la préparation du programme de travail 2012. Madlen Serban explique que les premières idées et les premiers principes ont été présentés lors de la réunion du groupe de travail sur le rapport d'activité annuel 2010 et sur le programme de travail 2012, en mars. Le premier projet a été présenté lors de la réunion du conseil de direction du mois de juin, et a été finalisé par un dialogue structuré avec les services de la Commission. L'ETF souhaite maintenir cette approche car elle permet une bonne consultation avec les parties prenantes.

Le conseil de direction approuve le programme de travail 2012 de l'ETF.

6. Projet de budget 2012 de l'ETF

Le président informe les membres du conseil de direction que les chiffres présentés pour adoption diffèrent de ceux qui ont été approuvés par les instances budgétaires pour l'ETF. Les services de la Commission sont au courant de cette situation à laquelle ils remédieront début 2012 par des transferts entre lignes budgétaires, afin de mettre le budget de l'UE en conformité avec le budget ETF approuvé.

Alastair Macphail (ETF) indique que le budget ne sera définitif qu'après l'adoption du budget de l'UE, qui devrait intervenir le 1^{er} décembre 2011. L'ETF a été informée que les instances budgétaires prévoient une réduction linéaire de 1 % du budget de toutes les agences de l'UE. Si cette mesure est confirmée, l'ETF demandera aux membres du conseil de direction d'approuver, par procédure écrite, un budget révisé.

Concernant le budget 2012, l'ETF a enregistré une augmentation de 2 % des crédits de paiement. La ventilation est la suivante: (en euros) Titre 1: 13 725 000; Titre 2: 1 535 000; Titre 3: 4 987 000. Sont fournis le détail de la ventilation par titre, le plan d'établissement et la répartition du budget par région, fonction et thème.

Madlen Serban explique que cette réduction budgétaire de 1 % aura des répercussions sur les activités et les résultats escomptés, notamment en Asie centrale, dans la région du partenariat oriental et dans les Balkans occidentaux. Concernant les titres 1 et 2, l'ETF reverra le calendrier de recrutement et reporterà certains investissements.

Le président donne la parole aux participants.

Nuno Pestana (Portugal) demande des précisions sur le chapitre 3.1. du budget «publications générales». Alastair Macphail explique que le budget de l'ETF reprend les titres de celui de la Commission et que le chapitre relatif aux événements concerne l'organisation d'ateliers et de conférences pour lesquels sont préparés des rapports, des brochures, etc.

Sara Parkin (expert indépendant du Parlement européen) remercie pour la présentation et demande s'il serait possible que les présentations soient mises à disposition avant la réunion.

Maurice Mezel (France) demande des précisions sur la procédure d'adoption du budget en cas d'application de la réduction de 1 %. Madlen Serban explique que le budget sera adopté par une procédure écrite présentant les éléments du programme de travail qui doivent être annulés.

Le conseil de direction adopte le budget 2012 de l'ETF et prend note du fait que les chiffres finaux ne seront connus qu'après la décision du Conseil et du PE sur le budget général de l'UE.

7. Projet provisoire d'estimation des dépenses et des recettes et directives générales fondamentales 2013

Alastair Macphail (ETF) présente le projet d'estimation des recettes et dépenses, première phase du processus budgétaire. En février, l'ETF soumettra la proposition à la Commission, laquelle sera incluse dans le projet de budget 2013.

Concernant le personnel, l'ETF prévoit d'atteindre son plein effectif d'ici à fin 2012, soit 133,5 équivalents temps-plein.

Le conseil de direction adopte le projet provisoire d'estimation des dépenses et recettes et les directives générales fondamentales 2013.

8. Budget rectificatif 2011 de l'ETF

Alastair Macphail (ETF) présente le budget rectificatif pour adoption. L'ETF doit obtenir d'autres ressources que celles de la Commission, et enregistrer tout transfert budgétaire supérieur à 10 %.

L'ETF enregistrera les revenus provenant du Trust italien. En 2011, le nombre de transferts entre lignes budgétaires a été assez faible (seulement 7). La demande d'autorisation correspond aux économies réalisées pour le Titre 1, Frais de personnel (recrutement tardif, salaires, etc.), qui seront transférées au Titre 2 (logiciels) et au Titre 3 (étude sur les flux migratoires et organisation de deux événements).

Le conseil de direction approuve le budget 2011 rectifié de l'ETF.

9. Accords de coopération

i. Protocole de coopération entre l'ETF et le ministère kazakh de l'éducation et des sciences

ii Protocole d'accord entre l'ETF et le British Council

Madlen Serban présente rapidement les deux documents soumis à approbation au conseil de direction et indique que, s'agissant du protocole de coopération entre l'ETF et le ministère kazakh de l'éducation et des sciences, le texte établit les priorités de la coopération pour la période 2011-12, en rapport avec la mise en œuvre du programme de travail de l'ETF. Le principal objectif est la mise en œuvre du programme de travail de l'ETF au Kazakhstan, et en 2012, de travailler ensemble sur le processus de Turin afin de soutenir la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels dans le pays.

Concernant le protocole d'accord conclu par l'ETF et le British Council, les deux organisations sont convenues d'axer leur collaboration sur le domaine de l'enseignement et la formation professionnels, et de promouvoir les activités communes suivantes: i) échange d'informations sur des questions liées à l'EFP, y compris sur des projets mis en œuvre dans certains pays spécifiques ou au niveau régional ou sous-régional; ii) coordination et coopération sur des thématiques spécifiques dans un nombre de pays convenu, dans lesquels les deux organisations sont présentes dans le domaine de l'EFP et ont des objectifs communs; iii) partage de connaissances sur des thématiques spécifiques telles que

l'assurance-qualité dans l'EFP, l'engagement des employeurs, les CNC, l'inclusion sociale, l'orientation professionnelle, la création d'entreprise, l'anticipation et l'adéquation des compétences; et iv) participation à des séminaires et conférences d'envergure internationale organisés par les deux agences.

Maurice Mezel (France) demande des précisions sur le partenaire au Kazakhstan car l'expérience de l'UE montre que les partenaires de l'EFP y sont multiples. **Le président** explique que selon le règlement sur l'ETF, l'agence peut conclure des accords de coopération avec différentes institutions, y compris celles de pays partenaires. Tant que les accords proposés par une agence de l'UE ne sont pas excessifs en nombre, ne mettent pas en danger l'activité principale et correspondent au programme de travail, il n'est pas nécessaire d'obtenir une décision supplémentaire autre que la décision du conseil de direction. Dans les deux cas, toutes ces conditions sont remplies, et la Commission a émis un avis favorable.

Madlen Serban indique que le ministère de l'Éducation et des sciences du Kazakhstan est l'institution de contact pour les activités menées par l'ETF dans le pays.

Le conseil de direction adopte les deux accords de coopération.

10. Audit IAS 2011 de l'ETF

Xavier Matheu de Cortada présente un résumé des principaux résultats des activités conduites en 2011 à l'ETF par le service d'audit interne (IAS).

En avril 2011, l'IAS a réalisé un audit sur la communication externe et interne. Une copie du rapport final d'audit de l'IAS et du plan d'action final de l'ETF en réponse aux recommandations de l'IAS a été remise aux membres du conseil. L'objectif de l'exercice d'audit était d'évaluer et de fournir un avis indépendant sur l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne des communications externes et internes au sein de l'ETF. Compte tenu des objectifs et de la portée de l'exercice, l'audit a donné lieu à un avis final favorable; aucune conclusion ou observation n'a donné lieu à des recommandations critiques ou très importantes. Quatorze recommandations ont été formulées: 5 sur la communication de l'organisation, 3 sur la communication interne et 6 sur le respect des règles relatives aux achats publics. L'ETF a déjà pris des mesures pour répondre à toutes les recommandations. Les thèmes d'audit pour 2012 n'ont pas encore été arrêtés par l'IAS.

Gerhard Schuman Hitzler (DG Élargissement) propose, et sa proposition est acceptée, d'améliorer le texte relatif aux résultats en ce qui concerne la communication de l'organisation, afin de mettre en évidence l'impact croissant de la communication.

11. Divers

Alastair Macphail présente l'exercice de modélisation des coûts réalisé par la Cour des comptes à l'égard des agences de l'UE, et en indique les principales conclusions: faiblesse de la gestion budgétaire des agences, une proportion importante du personnel consacrée à des tâches administratives, un manque d'uniformité en matière de sélection du personnel et des grades pour des postes comparables, des procédures d'appel d'offres et de recrutement soumises à de longs délais, des modèles de gouvernance onéreux. Pour chacun de ces points, la situation de l'ETF est jugée généralement positive.

La Cour des comptes a également formulé des recommandations, à savoir: des budgets d'agence base zéro, évaluation sur les objectifs clés, réduction des processus administratifs internes pour limiter la bureaucratie, simplification des règlements financiers et des règles relatives aux appels d'offres et à la gestion du personnel, transfert de personnel de l'administration aux opérations, comparaison des frais d'administration avec les pairs, comparaison des grades pour des postes similaires avant de nouvelles embauches, structures de gouvernance à deux niveaux, gestion centrale des excédents de liquidité, conclusion d'accords concernant le siège entre les agences et leur État membre d'accueil.

L'ETF obtient des résultats relativement bons en ce qui concerne l'optimisation des coûts. Une question doit être réglée, à savoir le coût des réunions du conseil de direction. Les frais annuels de traduction et d'interprétation, par exemple, s'élèvent respectivement à 130 000 et 20 000 euros.

Le président explique que ce type d'analyse est également utilisé par la Commission pour améliorer le fonctionnement de certains services. Le président propose de créer un groupe ad-hoc chargé de rechercher des moyens d'optimiser les dépenses du conseil de direction. Ce groupe pourrait être composé de membres de la troïka et d'autres membres intéressés.

Alberto Cutillo (Italie) indique que tout le monde est attentif à la réduction des coûts, notamment administratifs, mais souligne que le régime linguistique est une question politique sensible et que l'ETF, en tant qu'agence de l'UE, coordonnée par la DG Éducation et culture, qui gère également le multilinguisme, ne devrait pas être soumise à des restrictions d'ordre linguistique. Il soutient la proposition de création d'un groupe de travail.

Maurice Mezel (France) félicite l'ETF pour ses efforts de réduction des dépenses mais considère qu'une agence de l'UE ne devrait pas prendre d'initiative concernant un régime linguistique également appliqué dans d'autres institutions communautaires.

Ingrid Roosen Mueller (Allemagne) souligne que le conseil doit se montrer extrêmement prudent à cet égard, mais qu'il devrait être ouvert à une analyse des coûts et devrait formuler des propositions.

Micheline Scheys (Belgique) propose d'aborder la question de manière pragmatique plutôt que sous l'angle des principes. **Boukje Spit (Pays-Bas)** approuve.

Karl Wieczorek (Autriche) propose un compromis, comme par exemple, de limiter la traduction aux parties les plus importantes des documents.

Sara Parkin (expert indépendant du PE) suggère de vérifier les résultats et l'impact lors de l'analyse des coûts, et souligne que cette analyse devrait être réalisée de manière attentive et pourrait s'inspirer de l'expérience des autres agences de l'UE.

György Szent-Leleky (Hongrie) indique que les cinq langues actuellement utilisées par le conseil sont toutes aussi importantes et que l'analyse devrait être réalisée de manière prudente.

Danuta Czarnecka (Pologne) soutient l'idée de créer un groupe de travail pour discuter de cette question, avec les membres de la troïka et d'autres volontaires (jusqu'à 5 personnes environ).

Madlen Serban (ETF) souligne que le groupe de travail ne devrait pas discuter uniquement du régime linguistique mais des coûts de la gouvernance en général, puisque tel est le sujet mis en évidence par le rapport de la Cour des comptes.

Le président encourage la création du groupe de travail et suggère que celui-ci fasse des propositions qui seront débattues lors de la prochaine réunion du conseil.

Alberto Cutillo (Italie) souligne que le mandat du groupe de travail devra être discuté et approuvé par le conseil et que, par conséquent, la décision relative à sa création devra être prise lors de la prochaine réunion.

Le président indique que selon lui, le groupe de travail ad-hoc composé de membres de la troïka et de volontaires, devrait être créé dès que possible. Il demande à l'ETF de rédiger une proposition de mandat formulée de manière générale sur la base des conclusions du rapport d'audit, et de la distribuer sous forme écrite à tous les membres du conseil.

Karl Wieczorek (Autriche) demande des précisions concernant le type de coûts que le groupe de travail devra étudier. Selon lui, le mandat devrait être aussi large que possible.

Hanna Dam (Danemark) indique que le principal sujet de discussion est le conseil et ses dépenses.

Nuno Pestana (Portugal) demande des précisions sur le statut du rapport de la Cour des comptes. Madlen Serban indique que le document n'est pas encore dans le domaine public mais que l'accent est placé sur les chiffres et sur le modèle de gouvernance.

Maurice Mezel (France) exprime sa préférence pour un groupe de travail composé de membres de la troïka, doté d'un mandat large, qui étudierait toutes les options possibles pour rationaliser les coûts et faire entrer l'ETF dans une fourchette moyenne.

Madlen Serban (ETF) cite l'article des règles de procédure en anglais qui indique qu'un président doit être nommé pour chaque groupe de travail.

Les membres du conseil conviennent à l'unanimité que Hanna Dam (Danemark), en tant que représentante de la présidence de l'UE au premier semestre 2012, sera la présidente du groupe.

Les membres du conseil acceptent la proposition du président de créer un groupe de travail chargé d'étudier les frais de la gouvernance et de rechercher des moyens garantissant l'efficacité de son travail. En décembre, l'ETF diffusera une proposition sur les tâches confiées au groupe de travail à la suite de cette discussion.

Danuta Czarnecka (Pologne) résume certaines recommandations des membres du conseil: mise à disposition à l'avance des présentations, discussion sur les documents soumis à adoption avant la réunion informelle au cours de la session du matin, présentation des rapports oraux l'après-midi.

Au nom des membres du conseil, le président remercie Stamatis Paleocrassas, expert indépendant nommé par le Parlement européen, pour sa participation aux activités du conseil de l'ETF.

12. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de direction aura lieu à Turin le **15 juin 2012**.

Actions de suivi:

- Le rapport d'évaluation externe sera examiné lors de la prochaine réunion du conseil.
- L'ETF demandera par écrit l'approbation de son budget 2012 révisé ainsi que l'approbation de son programme de travail 2012 s'il est modifié à la suite de l'approbation du budget.
- Un groupe du conseil de direction dédié aux frais de gouvernance de l'ETF sera établi, et en décembre 2011, l'ETF diffusera un projet de proposition aux membres du conseil.
- L'organisation de la réunion du conseil sera modifiée pour permettre la présentation de documents et la discussion relative à ces documents avant la réunion informelle et la présentation des rapports oraux l'après-midi.
- Trois jours avant la réunion, l'ETF présentera les documents pour adoption disponibles.